

leur que nous y attachons. De fait, si nous pouvons, aujourd'hui, faire un journal d'agriculture, c'est grâce aux notions pratiques sur un très grand nombre de questions agricoles que nous y avons puisées. Nous ne pourrions trop recommander ce journal à nos lecteurs qui lisent l'Anglais. Ce journal est hebdomadaire, contient seize pages de matière condensée, outre plusieurs gravures.

L'annual register of rural affairs est un almanach illustré contenant ordinairement de 150 à 200 gravures sur tous les sujets qui peuvent le plus intéresser les cultivateurs. Prix \$2.50 La matière y est donnée d'une manière si concise, si claire et si bien dite qu'on peut considérer chaque article comme un résumé parfait des meilleurs pratiques sur le sujet traité. Le numéro pour l'année 1871 forme le dix septième volume de la série. Cependant, chaque volume est complet par lui-même et comme il ne coûte que trente sous il n'y a pas un bon cultivateur qui devrait s'en passer. On peut se procurer ces deux excellentes publications soit en s'adressant à MM. Dawson, Brothers, Rue St. Jacques, Montréal; soit en écrivant directement à MM. Luther Tucker & Son, Albany, N. Y

Aux Clercs des Marchés à la Campagne.

Il nous arrive quelquefois de recevoir des états de marché sans indication de provenance. MM. les clers voudront bien ajouter à leur obligeance, le soin d'écrire le nom de leur marché respectif. Sans cela la chose devient nulle et nous sommes exposé à publier des chiffres erronnés, qui nuiraient infailliblement.

(Du *Moniteur Acadien*.)

La *Semaine Agricole*, publiée à Montréal, vient d'entrer dans sa seconde année d'existence. Dévouée à la population rurale et aux intérêts de l'agriculture, la *Semaine* remplit admirablement son programme et vaut au cultivateur beaucoup plus que le prix de l'abonnement, qui n'est que d'une piastre par année.

COLONISATION.

Nous donnons aujourd'hui, le discours prononcé par M. Fortin, dans les débats sur la colonisation :

M. Fortin dit que lorsque le bill pour la formation des sociétés de colonisation est venu devant cette chambre, il l'a appuyé de toutes ses forces parce qu'il y voyait une mesure destinée à développer la colonisation.

Il considère les sociétés de colonisation comme des sociétés de bienfaisance. Etablies dans les villes et dans les vieilles paroisses, elle devaient, au moyen de souscriptions volontaires, assister les colons pauvres, et leur procurer ce qui leur manque souvent pendant les premières années de leur établissement; les grains de semence et d'autres secours.

Mais, comme « charité bien ordonnée commence par soi-même, » et que ces sociétés devraient au contraire donner aux autres, le gouvernement s'est vu obligé, comme il l'avait fait déjà pour l'établissement des sociétés d'agriculture, de stimuler le zèle des membres de ces sociétés par l'appât d'une prime.

Cette mesure a déjà eu d'excellents résultats et elle fait espérer beaucoup pour l'avenir, puisque déjà ils' est formé une cinquantaine de ces sociétés.

D'après tous les rapports qui nous sont venus, la plupart de ces sociétés fonctionnent régulièrement, et elles ont déjà fait beaucoup de bien.

Aussi, ai-je été surpris d'entendre quelques membres de cette chambre déclarer qu'elles avaient été sans résultats aucuns.

Ou bien ces membres ont été trompés par de faux renseignements, ou bien ils se sont trompés eux-mêmes, en ignorant ou en ne faisant pas assez d'attention aux difficultés sans nombre qui entravent maintenant la colonisation dans ce pays.

En effet, ce n'est pas comme autrefois, dans les premiers temps des établissements agricoles de ce pays, lorsque la colonisation se faisait dans la vallée du St. Laurent.

Là on trouvait des terres d'une fertilité étonnante. On se trouvait près des grandes voies de communication par terre ou par eau, on se trouvait dans le voisinage des marchés, des moulins à farine, des moulins à scie, enfin on se trouvait dans les circonstances les plus favorables.

Aussi, la colonisation a pu marcher dans ces temps heureux sans le secours du gouvernement. Mais ces temps sont bien changés. La colonisation se fait maintenant dans des conditions difficiles. Les colons sont obligés d'aller au loin, aux extrémités du pays pour ainsi dire. Dans le

Saguenay, il faut qu'il passe à travers 20 à 30 lieues de pays tout à fait arides. Dans le Nord, il leur faut franchir les Laurentides. Dans les townships, elle atteint les terres hautes, dans les paroisses d'en bas de Québec et dans la Gaspésie, elle a dépassé la chaîne des montagnes qui est la continuation des Allégameys. Oui, la colonisation est difficile maintenant il faut l'avouer, et la vie du colon, comme je l'ai déjà dit dans cette chambre, est anxieuse, dure, et souvent un martyre.

Les choses en étant ainsi, comme je le crois, le gouvernement ne pourrait rester froid spectateur des difficultés, de la misère des colons, mais au contraire, il devrait lui offrir toutes espèces de secours, en subventionnant les sociétés de colonisation et bien plus encore en ouvrant des chemins de colonisation, car il ne faut pas se le cacher, les sociétés de colonisation sont un excellent agent de colonisation, mais elles ne sont d'aucune utilité, sans l'ouverture de voies de communication pour permettre aux colons de parvenir au milieu de la forêt.

J'ai entendu des membres de cette chambre dire que le gouvernement avait dépensé trop d'argent pour les chemins de colonisation et qu'on devrait laisser les colons faire les chemins. C'est là une erreur fatale.

Chez nous, les goûts ruraux sont si peu développés, que rarement les gens riches, les cultivateurs en moyens vont coloniser. Cette œuvre difficile, mais nationale, est donc laissée aux pauvres.

Quelles sont les ressources de ces derniers? Une hache, des bras robustes, une volonté ferme et beaucoup de résignation. Qui, il leur faut des secours.

L'honorable membre pour St. Jean s'est acquis beaucoup de popularité dans ce pays par les efforts qu'il a tentés pour repatrier nos compatriotes aux Etats-Unis. Un grand nombre de requêtes lui ont été présentées spontanément, je crois, par des milliers de Canadiens qui désirent leur retour au pays natal.

Eh bien! s'il avait réussi dans son œuvre patriotique, je le lui demande, est-ce dans nos villes où la main-d'œuvre abonde, qu'il aurait pu placer ses immigrés; est-ce dans les vieilles paroisses où la propriété, à cause de la prospérité croissante du pays, passe de jour en jour entre les mains des grands propriétaires qu'il aurait pu leur trouver des patrimoines? Où donc pouvait-il espérer les placer? Sur des terres neuves, dans les forêts? Et pour s'y rendre, il fallait des chemins. Les engager à venir dans ces pays sans leur fournir les moyens de s'y établir, de manière à pouvoir gagner leur vie, c'était donc les condamner à la misère.